

Protection du Climat à travers l'économie circulaire en Tunisie (ProtecT)

Contexte

La Tunisie a accompli des réalisations importantes depuis plusieurs années dans le domaine de la gestion des déchets et de l'assainissement urbain. Les jalons les plus importants pour ce secteur sont : l'élaboration des stratégies (PRONAGDES et du PRONGIDD) ; la création de l'Agence Nationale de Gestion de Déchets (ANGEd) ; la promulgation de certains textes réglementaires ; la construction des Centres Techniques d'Enfouissement des Déchets et des Centres de Transfert des Déchets ; et le développement de quelques filières de valorisation des déchets.

Bien que, l'implication du secteur privé dans l'exploitation des décharges contrôlées et des centres de transfert est aussi une option stratégique, mais le partenariat actuel avec le secteur privé reste à optimiser, encore moins avec le développement de la valorisation.

Par ailleurs, le pays a affiché ces dernières années une nouvelle politique, constituant ainsi un changement de paradigme dans le secteur, avec une orientation vers une économie circulaire. Il en ressort comme orientation principale, la valorisation matière ou énergétique. Au niveau du bilan national des émissions de gaz à effet de serre (GES), les déchets ne sont pas considérés comme un secteur très émetteur. Avec des émissions de 2.2 MtéCO₂ (2012), ils représentent 5% des émissions nationales brutes. Toutefois, avec une croissance annuelle moyenne estimée à 5,3%, ces émissions risquent de devenir importantes à l'avenir.

D'autre part, la Tunisie a actualisé sa CDN (Contribution Déterminée Nationale), en rehaussant ses ambitions d'atténuation, notamment, à travers la réduction de l'intensité carbone nationale de 45% à l'horizon 2030, par rapport à son niveau de 2010. Pour atteindre cet objectif, le secteur des déchets vise à augmenter son engagement d'atténuation de GES dans le cadre de la CDN, il contribue de 6% à cet effort. Ainsi, en 2030, les émissions du secteur des déchets, selon le scénario Bas-carbone (BaC), atteindraient 4 MtéCO₂ ; soit 1,2 MtéCO₂ (23%) en dessous des émissions du scénario Business-as-Usual (BaU).



Titre du projet	Protection du climat à travers l'économie circulaire en Tunisie (ProtecT)
Committant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Pays	Tunisie
Partenaires	Ministère de l'Environnement (MEnv) Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGEd)
Durée	Juin 2020 - Mai 2024

Approches

À la suite des accords de coopération technique Tuniso-Allemande, le Ministère fédéral de la Coopération économique (BMZ) a mandaté la GIZ pour l'exécution d'un projet intitulé «Protection du Climat à travers l'économie circulaire en Tunisie (ProtecT)», qui a pour objectif principal ; améliorer les capacités des acteurs nationaux et locaux, pour l'intégration des aspects liés à l'économie circulaire (EC) et au changement climatique (CC), dans la gestion des déchets solides, tout en favorisant la création de l'emploi et le respect du genre. Réalisé conjointement par le Ministère de l'Environnement, l'ANGEd et la GIZ, le projet adoptera différentes approches :

1. L'amélioration du cadre stratégique pour la mise en œuvre d'une économie circulaire créatrice d'emplois, respectueuse du climat et sensible au genre ;
2. Le renforcement des capacités institutionnelles au niveau national et local ;
3. La promotion et le développement des modèles de partenariat pour une participation accrue du secteur privé dans ce domaine ;
4. La sensibilisation des décideurs politiques, des acteurs de la société civile et du système éducatif sur les CC et l'EC.



- 1- Centre de collecte de plastique (Ecolef)
- 2- Unité de recyclage et valorisation des huiles végétales usagées en biodiesel
- 3- Centre de collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- 4- Centre de tri et de recyclage



Stephan Voss
stephan.voss@giz.de

Seif Derouiche
seif.derouiche@giz.de

Outputs, activités et résultats attendus

Les outputs du projets seront réalisés par les activités visant l'intégration de l'économie circulaire respectueuse du climat et favorisant l'emploi et le genre selon les axes suivants :



Impacts attendus

Les impacts attendus dudit projet seront :

- Les décideurs politiques possèdent les instruments nécessaires (plan d'action) pour une meilleure intégration de l'EC et le CC ;
- Les partenaires utilisent les concepts innovants pour leur développement ou repositionnement institutionnel à moyen et long terme ;
- L'unité de changement climatique au sein de l'ANGeD est renforcée, et capable de fournir les données et le suivi nécessaire pour la mise en œuvre de la CDN et les rapports exigés par l'Accord de Paris ;
- Les acteurs locaux et employé(e)s communaux sont formé(e)s dans le domaine de l'EC et le CC ;
- Les modèles de partenariats public-privé (PPP) et les solutions technologiques respectueuses du climat seront utilisés ;
- La société civile et le système éducatif sont mieux sensibilisés sur l'EC et le CC.

Une action riposte Covid- 19

À la suite de l'urgence sanitaire et la production accrue de grandes quantités de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), il existe une charge environnementale accrue sur laquelle des réponses et des contre-mesures appropriées doivent être prises pour prévenir et minimiser les dommages liés à ces déchets. À cette fin, ProtecT va appuyer l'ANGeD et l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) dans :

- Le développement d'une plate-forme numérique pour mieux gérer ces flux de DASRI ;
- L'octroi d'équipement de protection et de matériel de logistique pour l'opération de contrôle ;
- La réalisation d'une campagne de communication et de sensibilisation sur la bonne gestion de ces flux.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne

Protection du climat à travers une économie circulaire en Tunisie
19, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
B.P. 753, 1080 Tunis-Cedex - Tunisie
P + 216 52 224 912
I www.giz.de/tunisie
www.facebook.com/GIZTunisie
www.linkedin.com/company/giz-tunisie/

Crédit photo ©GIZ et ©ANGed

La GIZ est responsable pour le contenu de cette publication.

Mandaté par Le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Division Afrique du Nord, Politique en Méditerranée
www.bmz.de

En coopération avec Ministère de l'Environnement (MEnv)
Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed)

Mise à jour Décembre 2021

Conception COM'IN, Tunis